



L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples

Portrait 2019

PORTRAIT DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

Ce portrait a été réalisé dans le cadre d'une vaste collecte de données menée pour le compte du Bureau de coopération interuniversitaire dans chacun des 19 établissements universitaires québécois. Pour consulter la synthèse des données recueillies : Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples - Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 p.



Introduction

L'École de technologie supérieure (ÉTS) œuvre dans le domaine du génie pour lequel les besoins des communautés à travers le monde (c'est-à-dire autochtones, occidentales ou autres) sont essentiellement du même ordre. Son mandat couvre l'ensemble du territoire québécois. D'ailleurs, environ le tiers des étudiants proviennent des régions du Québec et environ le tiers y retournent pour y faire des stages notamment dans des PME et PMI.

L'ÉTS est tout à fait ouverte à contribuer au développement des communautés autochtones dans son champ d'expertise qui est le génie. Elle croit en l'impact positif de la diversité et qu'un milieu de travail et de formation plus diversifié rehausse les capacités d'une organisation et enrichit chacune des personnes qui en fait partie. Sans cibler spécifiquement les Autochtones, l'École est pleinement ouverte à la diversité.

L'École de technologie supérieure serait heureuse de se joindre à tous projets de recherche pour accompagner les équipes de chercheurs des autres établissements du réseau de l'Université du Québec pour les secteurs du génie. N'ayant pas de programmes de sciences humaines (sociologie, histoire, sciences politiques, culture ou autre) dans lesquels la réalité autochtone peut être en soi un objet d'études, c'est plus dans le domaine de la recherche appliquée en contexte autochtone que l'École souhaiterait être appelée à jouer un rôle.

À titre d'exemple de recherche appliquée, les professeurs et les étudiants de l'ÉTS pourraient travailler de concert avec les communautés autochtones sur des enjeux et défis techniques et technologiques concrets comme : la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau et en énergie, le transport, l'habitation, les télécommunications, la protection de l'environnement, etc.

Section 1 – Organisation

1.1 Gouvernance ¹

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de représentant autochtone siégeant à son conseil d'administration ni de comité consultatif autochtone.

1.2 Planification stratégique

Le plan stratégique actuel de l'École ne fait pas de mention spécifique à l'enseignement ou à la recherche en lien avec les réalités autochtones.

1.3 Structure administrative

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas de poste spécifiquement affecté à la mise en œuvre de sa mission auprès des communautés autochtones.

1.4 Politiques et réglementation de l'établissement

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas de politique ou de réglementation concernant spécifiquement des programmes répondant à des besoins autochtones ou à des étudiants autochtones. Tous les programmes et les étudiants sont assujettis de la même manière à l'ensemble des règles en vigueur à l'École.

Section 2 – Enseignement aux trois cycles

2.1 Effectif étudiant autochtone

L'École de technologie supérieure étant située en plein centre-ville de Montréal et donnant de l'enseignement essentiellement en langue française, voit son attractivité réduite de beaucoup auprès des étudiants autochtones.

Les statistiques sur la présence d'étudiants autochtones à l'ÉTS sont difficiles à obtenir puisqu'elles reposent sur une déclaration volontaire. C'est donc sur la base de cette autodéclaration, que l'École estime à huit le nombre d'étudiants autochtones inscrits dans ses programmes.

2.2 Offre de programmes répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones

Pour le moment, le patrimoine de l'ÉTS ne comprend pas de programmes ciblant spécifiquement des besoins des communautés autochtones.

¹ Représentation autochtone aux comités décisionnels et consultatifs (ex. : conseil d'administration, comité consultatif autochtone, comité d'éthique de la recherche).

2.3 Insertion de contenus autochtones dans les cours ou partie de cours offerts aux étudiants autochtones et allochtones dans les programmes réguliers

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas entrepris de démarche visant à insérer des contenus autochtones dans les cours ou les parties de cours de ses programmes de génie.

2.4 Participation d'intervenants autochtones² à l'intérieur des cours

Pour le moment, il n'y a pas de participation systématique d'intervenants autochtones dans les cours à l'École de technologie supérieure.

2.5 Services de pédagogie universitaire

Pour le moment, l'École n'a pas d'activités de formation ou de soutien, s'adressant à ses professeurs ou chargés de cours, ayant pour objet le développement d'une pédagogie autochtone.

2.6 Cheminement académique et règles administratives

Pour le moment, l'École n'a pas de cheminement académique particulier ou spécifique pour les étudiants autochtones. Ceux-ci doivent se conformer aux mêmes exigences que les étudiants allochtones pour tous les programmes.

2.7 Lieux et moyens d'enseignement

Les cours sont offerts en présentiel sur le campus.

2.8 Langues d'enseignement

L'enseignement à l'École de technologie supérieure est en français. Il n'y a pas d'enseignement en langue autochtone.

Section 3 – Expérience étudiante

3.1 Accueil et intégration

L'École de technologie supérieure déploie des services d'accueil adaptés aux étudiants internationaux pour favoriser une intégration harmonieuse et optimale aux études universitaires. Les étudiants autochtones bénéficient de l'ensemble de ces services déjà existants.

3.2 Offre de soutien à la réussite académique, psychosocial et logistique aux étudiants

L'offre de soutien actuelle disponible est identique pour tous les étudiants.

² C'est-à-dire comme chargés de cours, chargés d'enseignement, conférenciers, aides-enseignants, etc.

3.3 Activités culturelles et sociales pour les étudiants autochtones et activités mixtes avec la communauté universitaire

Pour le moment, l'École n'a pas d'activités culturelles ou sociales offertes spécifiquement aux étudiants autochtones.

3.4 Activités de célébration de la réussite des étudiants autochtones

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas d'activité spécifique à la célébration de la réussite des étudiants autochtones.

3.5 Infrastructures pour les étudiants autochtones

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas d'infrastructures réservées pour des activités ou des initiatives en lien avec les réalités autochtones.

3.6 Personnel autochtone

Les statistiques sur le nombre d'employés autochtones à l'École de technologie supérieure sont difficiles à obtenir puisqu'elles reposent sur une déclaration volontaire. Sur la base de cette autodéclaration, le service des ressources humaines a identifié cinq employés d'origine autochtone à l'ÉTS.

Mentionnons que l'École de technologie supérieure applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Dans ce cadre, les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'identifier afin d'en tenir compte dans tout le processus de sélection.

3.7 Accès au soutien des aînés

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas mis en place de mesures visant l'accès aux aînés.

3.8 Compétences culturelles du personnel universitaire dans les différents services

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas déployé de stratégie de formation de son personnel en lien avec la sensibilisation ou la sécurisation culturelle des étudiants autochtones.

Section 4 – Recherche et création

4.1 Personnel autochtone en recherche

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de personnel autochtone en recherche.

4.2 Objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas d'objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones.

4.3 Prise en compte des savoirs autochtones traditionnels en recherche et création

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas entrepris de démarche visant la prise en compte des savoirs autochtones en recherche.

4.4 Programmes de cycles supérieurs

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de programmes de cycles supérieurs en lien avec les réalités autochtones.

4.5 Professeurs et thématiques de recherche et création répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de chercheurs dont la thématique de recherche est spécifiquement en lien avec les réalités autochtones.

4.6 Activités de diffusion des résultats de la recherche et création

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas d'activités de diffusion des résultats de la recherche en lien avec des réalités autochtones.

4.7 Approches et éthique de la recherche et création

Pour le moment, la Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone n'a pas été diffusée auprès des chercheurs de l'ÉTS.

4.8 Infrastructures de recherche et création

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas d'infrastructures de recherche en lien avec des réalités autochtones.

4.9 Chaires de recherche et création

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de chaire de recherche en lien avec des réalités autochtones.

4.10 Partenariats et réseaux stratégiques

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de partenariat ou ne fait pas partie de réseaux de recherche en lien avec les réalités autochtones.

4.11 Programme de bourses d'études aux cycles supérieurs

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de programme de bourses d'études spécifiquement offertes aux étudiants dont les projets sont en lien avec les réalités autochtones.

Section 5 – Services à la collectivité

5.1 Participation des experts de l'Université dans le développement des milieux

En 2006, les professeurs Gabriel Lefebvre et Paul Gervais de l'ÉTS ont participé à une étude sur la qualité de l'habitation sociale du Nuvavik. Cette enquête-recherche s'est déroulée dans les 14 villages Inuits, sur une période de 2 mois, et a mis à contribution 15 étudiants de l'École. Les résultats ont permis d'établir un constat de l'état des maisons et de définir une intervention pour l'amélioration de l'habitation sociale sous la gouverne de la Société d'habitation du Québec et de l'Office municipal d'habitation Kativik.

Le professeur Gabriel Lefebvre représente l'École de technologie supérieure à la Table de travail sur les réalités autochtones du siège social du réseau de l'Université du Québec.

5.2 Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones

Une entente entre l'École de technologie supérieure et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue permet au service de formation de l'ÉTS d'offrir les formations en relations interculturelles : Piwaseha - La culture et les réalités autochtones et Wedokodadowiin - Travaillons ensemble.

5.3 Activités de sensibilisation et de formation de la population non autochtone

Pour le moment, l'École de technologie supérieure ne déploie pas d'activités de sensibilisation et de formation pour la population non-autochtone.